



Compte rendu Séance du Conseil Municipal du 23 mai 2013

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session extraordinaire à la mairie à vingt heures, sous la présidence de Madame Christiane HERBET, 1^{ère} Adjointe au Maire de Plachy-Buyon.

Etaient présents (Maire et Adjointes puis ordre alphabétique) : Christiane HERBET, Jean-Paul VORBECK, Lionel NORMAND, Jean-René FLAMANT, Chantal BACHELAY, Jean-Pierre De SAINT-ACHEUL, Martine FAUQUEMBERGUE, Marie-Françoise FELLER, Jean-Pascal JORON, Emmanuel MAITRE.

Etaient absents : Yann DELAHAYE, Gary SZUMNY.

Absent excusé : Paul MARTICHO (pouvoir de vote donné à Chantal BACHELAY).

Monsieur Lionel Normand a été désigné secrétaire de séance.

En hommage à Anny FLINTHAM-WALLET, Maire de la commune, décédée ce samedi 18 mai, Madame Herbert demande une minute de silence à l'assemblée.

1 - Approbation du compte rendu du 11 avril 2013

Sans remarques, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2- Règlement du service de l'assainissement collectif

Présentation par Monsieur Vorbeck

Le service de l'assainissement collectif désigne l'ensemble des activités et installations nécessaires à l'évacuation des eaux usées (collecte, transport et traitement).

Le règlement du service désigne le document établi par la collectivité, il définit les conditions de réalisation des ouvrages de raccordement au réseau d'assainissement et les relations entre l'exploitant et l'abonné du service.

Dans le présent document la collectivité a désigné l'entreprise SPEE à qui elle a confié par Délégation de Service Public la gestion du service d'assainissement collectif. Ce document pose les règles sur les eaux admises, l'engagement de l'exploitant, l'exploitation, sur l'interruption et la modification du service, sur la facturation et sur le raccordement.

Après délibération, le conseil municipal approuve à l'unanimité le règlement du service de l'assainissement collectif présenté.

3 - Recensement de la population 2014

Présentation par Madame Herbert

L'INSEE informe la commune que cette dernière doit recenser sa population en 2014, la collecte des informations débutera le 16 janvier 2014 et se terminera le 15 février 2014.

Afin de préparer cette campagne, l'INSEE demande dès à présent que soit nommé un coordonnateur communal du recensement. Celui-ci sera l'interlocuteur de l'INSEE pendant la campagne de recensement.

Après concertation, le conseil municipal décide de nommer Denis DUFRENNE coordonnateur communal pour la campagne de recensement 2014.

4 - Charte d'entretien des espaces publics (pour la préservation de la ressource eau et des milieux aquatiques)

Présentation par Monsieur Vorbeck

Le 18 avril dernier, sur la demande du conseil municipal, M. Olivier Crépin, ingénieur à Amiens Métropole, a présenté la charte d'entretien des espaces publics.

En 2010, Amiens Métropole en partenariat avec la Communauté de Communes du Canton de Conty s'est engagé dans une opération de préservation de la qualité de l'eau sur la basse vallée de la Selle.

La première étape de cet engagement consiste à réaliser un diagnostic des captages et de la qualité de l'eau puis à mettre en place un plan d'action pour préserver la ressource eau.

La charte d'entretien des espaces publics est l'un des éléments de ce plan d'action, concernant la protection des eaux vis à vis de l'utilisation des produits phytosanitaires, elle repose sur une démarche volontaire et progressive, visant à faire évoluer les pratiques d'entretien des espaces publics.

Elle décrit les actions dans lesquelles s'engage la collectivité pour maîtriser les risques de pollutions ponctuelles et diffuses des ressources en eau.

En signant la charte la commune s'engage à limiter l'usage des produits phytosanitaires et à sensibiliser la population quant aux risques de ceux-ci.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité de s'engager pour la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques et à adhérer à la charte d'entretien des espaces publics.

5 - Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

Présentation par Madame Herbet

Une réunion ouverte aux élus du canton sur la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal aura lieu le lundi 27 mai.

6 - Informations et communications suite au décès de Madame le Maire

Présentation par Madame Herbet

Suite au décès de Madame le Maire, la Préfecture a indiqué la procédure à suivre afin de réélire un Maire.

Pour élire un Maire, le conseil municipal doit être au complet, il est donc nécessaire de procéder à des élections municipales complémentaires afin d'élire 2 conseillers municipaux, même si les prochaines élections municipales ont lieu dans moins d'un an.

Une fois le conseil municipal complet, celui-ci pourra délibérer et élire le Maire et ses adjoints.

Aujourd'hui il est demandé au conseil municipal de proposer 2 dates à la Préfecture pour organiser les élections municipales complémentaires.

Après concertation le conseil municipal propose les dates des dimanches 23 juin 2013 et 30 juin 2013 pour la tenue de ces élections.

La préfecture sera avisée dès demain, vendredi 24 mai, de cette proposition.

7 - Questions et informations diverses

- Lionel Normand informe l'assemblée que les travaux de réparation du plafond de l'église débuteront lundi 27 mai à 8h30 par l'Union des peintres.
- Chantal Bachelay a participé à la Commission Tourisme, Culture et Communication de la Communauté de Communes du Canton de Conty et résume le programme culturel qui a été validé :
 - Concours photo « Regard sur nos campagnes » de mai à août 2013
 - Journée des peintres dans la rue le dimanche 8 septembre à la salle des fêtes de Contre
 - Marché de Noël les 14 et 15 décembre à Conty
 - Journées du Patrimoine les 14 et 15 septembre
 - Randonnée mycologique le samedi 12 octobre au bois de Frémontiers
- Jean-Pierre De Saint-Acheul informe l'assemblée qu'il se rendra à l'Assemblée Générale du SIER le 12 juin.
- Jean-René Flamant fait un point sur la préparation du voyage à Disneyland prévu le 1^{er} septembre 2013, les formulaires inscriptions seront distribués la semaine prochaine.
- Christiane Herbet remercie toutes les personnes qui ont participé à l'organisation du Marché de Printemps qui a été une réussite.

Sans autres remarques la séance est levée à 23h30.